

Victor Jacquemont

Né à Paris le 6 août 1801, le naturaliste **Victor Jacquemont** est issu d'une importante famille d'Hesdin et des environs. Il entama des études au Lycée Impérial (actuel Louis le Grand) et au Collège de France. Avec ses amis Jussieu et Brongniart, il fonda la Société d'Histoire Naturelle de Paris et commença à herboriser avec enthousiasme.

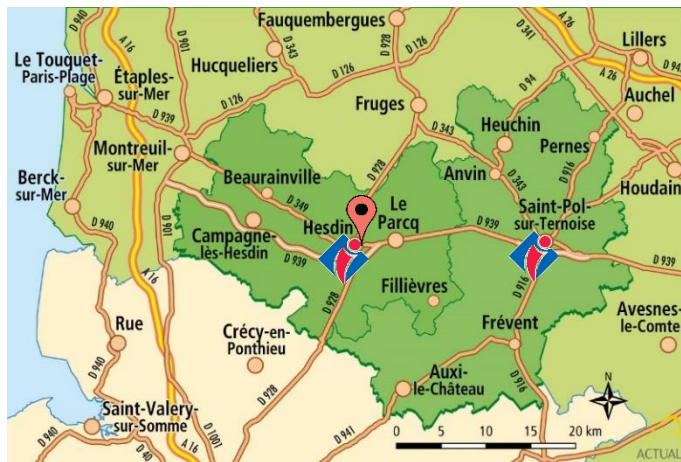
Quelques décennies plus tard, il apprit que le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris lui proposait une mission de quatre ans aux Indes. Il embarqua le 26 août 1828 à Brest à bord de la Zélée et arriva à Calcutta le 5 mai 1829. Aidé par ses lettres de recommandation, il entama son périple qui l'amena aux portes de l'Himalaya où commença son voyage d'étude. Non seulement il recueillit plantes et pierres, classa ses collections et en prépara l'envoi en France mais aussi apporta en parallèle un témoignage essentiel sur l'état social et politique de l'Inde.

Il travaillait à un rythme impressionnant, s'épuisait. Il décéda le 7 décembre 1832 et fut inhumé avec les honneurs militaires au cimetière de Lonapore, à Bombay.

Conformément à ses volontés, des caisses contenant 5800 pièces d'herbier, un catalogue descriptif de roches, des animaux naturalisés parvinrent au Muséum durant l'été 1833. Ses amis, en particulier Jussieu et Mérimée, et sa famille s'évertuèrent à faire connaître son travail. Entre 1833 et 1841, sa correspondance fut éditée ainsi que le « Voyage en Inde », en quatre volumes de textes et deux de planches.

Ses restes furent exhumés en février 1881 puis transférés douze ans plus tard dans une crypte près de la Galerie de Zoologie du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

A Paris, un buste a été placé au Muséum, une statue a été érigée sur la façade sud de l'Hôtel de Ville, au milieu d'autres illustres personnages et une rue du 17^{ème} arrondissement porte son nom.



A HESDIN

21, Place d'Armes 62140 Hesdin
+33 (0)3 21 86 19 19
accueil@7valleesternoistourisme.com

☞ Hors vacances scolaires :

Du lundi au samedi, de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h

☞ Vacances scolaires (entre printemps et automne) :

Du lundi au samedi, de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h
ainsi que les dimanches et jours fériés, de 10h à 13h

A SAINT POL SUR TERNOISE

Place de l'Hôtel de Ville
62130 Saint Pol sur Ternoise
+33 (0)3 21 47 08 08
accueilstpol@7valleesternoistourisme.com

☞ Du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h30 ; le samedi, de 10h à 12h

www.7valleesternoistourisme.com

Tous nos sentiers en téléchargement PDF
et au format GPX sur notre site web !



Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram



Conception, impression : OT7Vallées Ternois. Cartographies : Actual.

RANDONNÉE PEDESTRE EN 7 VALLEES TERNOIS

Sentier Victor Jacquemont

101m
14m
119m

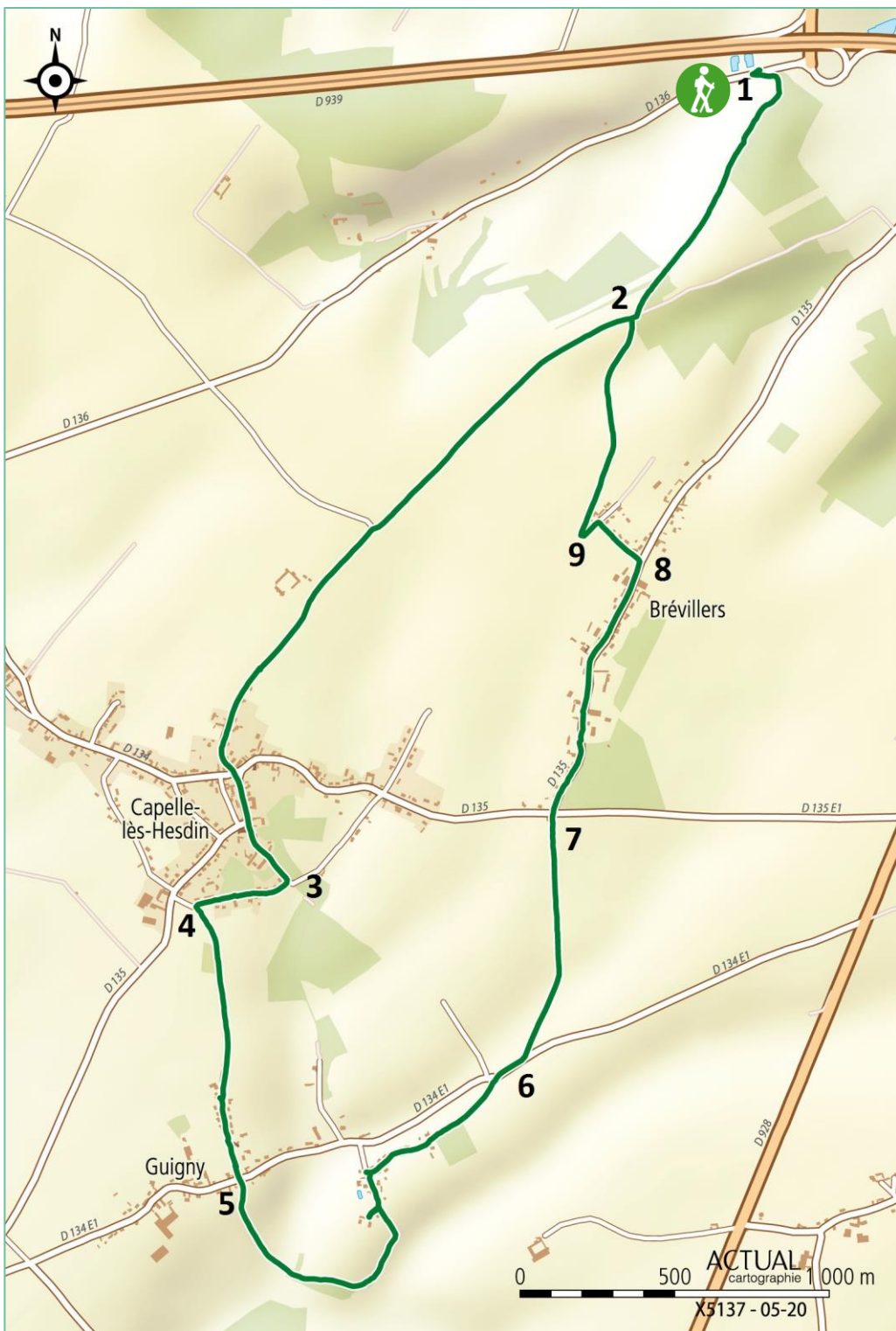
10km-2h30

Départ : parking du dépôt de la DRIRE
au hameau « le Fond de Mouriez » à Marconne
Niveau : moyen



Durant ce parcours, découvrez et appréciez le charme et la tranquillité d'un paysage champêtre et rural.

7 Vallées Ternois
TOURISME



1. Du parking du dépôt de la DRIRE, traverser la D136 et suivre le fléchage.
2. À la prochaine intersection, continuer tout droit jusqu'à ce qu'à arriver au calvaire de Capelle-lès-Hesdin. Laisser l'église sur votre droite et emprunter la rue du Forestel.
3. Au prochain croisement en "T", emprunter la rue du Coucou à droite.
4. Au prochain croisement, prendre direction Guigny.
5. À l'intersection, traverser la D134 et continuer tout droit puis, traverser les lieux dits « le Donjon » et «le Parquet».
6. Au croisement suivant, tenir votre droite durant 100m pour tourner sur le premier chemin sur votre gauche.
7. Au carrefour de la D135, continuer tout droit.
8. À cette intersection, au calvaire, prendre sur votre gauche.
9. À la prochaine intersection, prendre sur votre gauche puis prendre directement la prochaine à droite.
10. Terminer votre randonnée en rejoignant le parking de départ.

Code de bonne conduite du randonneur

1. Restez sur les chemins et sentiers balisés.
2. Gardez vos chiens en laisse.
3. Respectez les cultures et les animaux, outils de travail des agriculteurs.
4. Soyez courtois avec les autres usagers de la nature.
5. Ne jetez rien, emportez vos déchets.
6. Ne faites pas peur en forêt.
7. Observez la faune et la flore sans les toucher.
8. Soyez silencieux et discret.
9. Respectez les équipements d'accueil et de signalisation.
10. Signalez toute difficulté majeure rencontrée sur le parcours.

